Quelques réflexions sur les informations syntaxiques fournies par les dictionnaires français-polonais dans leurs encadrés

Witold UCHEREK
Université de Wrocław

Résumé : Cet article porte sur vingt-huit encadrés qui développent un article adjectival ou verbal, trouvés dans trois dictionnaires français-polonais polonais-français. Leur contenu est examiné sous l'angle de la pertinence des informations syntaxiques ainsi que sous celui du but didactique dans lequel ces informations sont données. Il ressort de l'analyse que les encadrés ne sont présents que dans la partie français-polonais des dictionnaires. Utilisés uniquement par les polonophones à des fins de décodage, ils contiennent pourtant aussi des informations très utiles à l'encodage. De plus, leur contenu pourrait être mieux harmonisé avec celui des articles lexicographiques.

Mots-clés : syntaxe, dictionnaire français-polonais, encadré, adjectif, verbe, apprenant polonophone

Abstract: This article focuses on twenty-eight text boxes that elaborate on adjectival or verbal entries found in three French-Polish Polish-French dictionaries. Their content is examined from the perspective of the relevance of syntactic information as well as the didactic purpose for which they are provided. The analysis reveals that the boxes are only present in the French-Polish section of the dictionaries, used by Polish speakers for decoding purposes, although they also contain very useful information for encoding. Furthermore, their content could be better harmonized with that of lexicographic entries.

Keywords: syntax, French-Polish dictionary, text box, adjective, verb, Polish-speaking learner

1 Introduction

Le dictionnaire bilingue reste un outil incontournable dans l'apprentissage d'une langue étrangère et l'apprentissage du FLE en Pologne ne fait évidemment pas exception à la règle. Toutefois, il ressort d'une enquête menée par Grabowska (2016) auprès de 113 étudiants de philologie française de l'Université de Wrocław que ces derniers y recherchent avant tout les équivalents en langue maternelle (83 %) et en langue étrangère (77 %), puis les exemples d'emploi (57 %), l'orthographe (56 %)

et les synonymes (47 %). Les étudiants interrogent moins souvent un dictionnaire bilingue général en quête d'informations sur les unités figées, la prononciation et les antonymes. Les informations grammaticales clôturent la liste avec un score de 17 % (*cf.* Grabowska 2016 : 64). Certes, il ne faut pas oublier que dans un article lexicographique, l'information grammaticale peut être communiquée de manière implicite, par le biais des exemples, mais cela impose d'interpréter les résultats obtenus avec quelque prudence.

Comme le rappelle Tallarico (2018 : 105), « les informations grammaticales traditionnellement présentes dans les dictionnaires bilingues sont : le genre et la catégorie grammaticale […] ; l'indication des régimes ; l'emploi des auxiliaires, l'emploi des modes et des temps verbaux dans les subordonnées ; la flexion nominale et adjectivale […] ; la formation des dérivés ; la conjugaison des verbes ». Cependant, il semble que les usagers de ces dictionnaires s'intéressent davantage à des informations morphologiques. Par exemple, il résulte d'une étude réalisée par Lemmens (1996) que les étudiants néerlandophones interrogés s'informent le plus souvent sur la catégorie grammaticale, le genre, le pluriel et la flexion verbale. Quant à Grabowska (2016 : 64), elle classe parmi les informations grammaticales les plus recherchées le genre et la conjugaison, mais aussi les constructions verbales, ce qui relève de la syntaxe. À ce propos, Lemmens (1996 : 101) note que certains utilisateurs voudraient trouver dans leurs dictionnaires bilingues plus d'informations sur la façon de combiner des mots entre eux. Et cela n'a rien d'étonnant, car si, traditionnellement, le lexique est opposé à la grammaire, en réalité, ces deux domaines restent complémentaires, voire se recoupent partiellement. En effet, comme l'explique Niklas-Salminen (1997 : 25–26), « la grammaire fournit les règles qui permettent de combiner les mots et les groupes de mots pour former des phrases et le lexique représente des unités qui constituent son matériau de base ». Or, le dictionnaire (monolingue ou bilingue) est un espace de contact entre le lexique et la grammaire, la syntaxe y compris.

Se pose alors la question pratique de la manière d'introduire l'information grammaticale dans un dictionnaire. Traditionnellement, on peut recourir à une annexe, donc à un élément paratextuel. Au niveau de la macrostructure, Gak (2000 : 11-12) mentionne d'amples tableaux insérés à l'endroit où le lexique correspondant aux réalités grammaticales apparaît. Concernant la microstructure, Piotrowski (1994 : 79) propose de subdiviser l'article complexe en rubriques distinguées en fonction des différentes propriétés syntaxiques de l'entrée. Dans cette optique, il s'agit d'obliger l'usager à se servir de ce type d'information ; cette solution est, elle aussi, applicable à un dictionnaire monolingue comme à un bilingue. Pour ce qui est de la place exacte des informations grammaticales dans un article de dictionnaire bilingue, Gak (2000 : 11) parle des codes présents dans le bloc-entrée ou au début d'une rubrique numérotée, de l'information explicite (entre parenthèses) ou implicite (exemples) donnée dans l'article, et de la zone destinée à des remarques, située à la fin de l'article. Une technique relativement récente consiste à traiter les problèmes grammaticaux dans des encadrés, dont le statut est assez singulier étant donné qu'ils apportent un complément d'information sur un élément de l'article, tout en ayant le statut d'élément paratextuel externe.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

Dans ce qui suit, nous présenterons tout d'abord les dictionnaires généraux polonais-français et/ou français-polonais contenant des notices à visée syntaxique placées dans des encadrés. Elles constituent l'objet de notre étude. Après avoir déterminé la localisation de ces encadrés dans la structure de ces ouvrages, nous analyserons ensuite leur contenu sous l'angle de la pertinence de leurs informations ainsi que sous celui du but didactique dans lequel ces informations sont données.

2 Corpus de dictionnaires consultés

Le nombre des dictionnaires français-polonais qui contiennent des encadrés ne dépasse pas une dizaine. De plus, certains d'entre eux, comme le *Dictionnaire Compact plus français-polonais* (2001, abrév. : LCF) et le *Dictionnaire Compact plus polonais-français* de Larousse (2003), dont les versions polonaises sont réalisées par la maison d'édition Rea, ou le *Mini dictionnaire français-polonais polonais-français* (2012), également publié par Larousse, ne contiennent que des encadrés culturels.

Les encadrés qui portent sur des problèmes de langue figurent uniquement dans le *Duży słownik polsko-francuski, francusko-polski* de Langenscheidt (2008 ; dorénavant : LAN), le *Sprytny słownik francusko-polski, polsko-francuski* publié par Lingea (2010) et dans certains dictionnaires Pons. Puisque dans ces derniers ouvrages, indépendamment de leur taille, le contenu des encadrés est le même, dans la suite nous ferons référence seulement au *Nowy słownik szkolny francusko-polski, polsko-francuski Pons (2018)*, qui est une version élargie du *Szkolny słownik francusko-polski, polsko-francuski Pons* (2006). Précisons dès maintenant qu'en ce qui concerne les encarts métalinguistiques de la nouvelle édition, quelques explications ont été légèrement reformulées et un encadré a été éliminé.

Parmi ces trois dictionnaires, c'est le LAN qui est le plus volumineux (environ 60 000 entrées et expressions), suivi du Pons (45 000 entrées et expressions) et du Lingea (33 000 entrées). En outre, il ressort de leur analyse qu'ils s'adressent avant tout à un public d'apprenants polonophones, élèves et étudiants ; le Pons contient même le qualificatif *szkolny* ('scolaire') dans son titre.

Les encadrés métalinguistiques de ces dictionnaires bilingues se laissent *grosso modo* subdiviser en grammaticaux et lexicaux, sans qu'il y ait de cloison étanche entre les deux catégories. Par exemple, dans le LAN, figure un encadré intitulé « Pory dnia » ('parties de la journée') où sont introduites les équivalences *rano*/*le matin*, *popołudnie*/*l'après-midi*, *wieczór*/*le soir* et *noc*/*la nuit*. Pourtant, en plus de ce lexique, on y donne aussi quelques constructions syntaxiques fréquentes : *dziś rano* (littéralement 'aujourd'hui matin')/*ce matin*, *w południe*/*à midi*, *po południu* (littéralement 'après midi')/*l'après-midi*, *dziś wieczorem* (littéralement 'aujourd'hui soir')/*ce soir* et *o północy*/*à minuit*. Le choix de ces circonstants est par ailleurs entièrement justifié, étant donné que les syntagmes adverbiaux introduits par *dziś* ne se laissent pas traduire littéralement, et dans le cas des syntagmes prépositionnels, c'est la traduction de la préposition qui pose problème.

Concernant les types d'encadrés, le LAN ne les différencie pas. Dans le Pons, les encadrés métalinguistiques se distinguent graphiquement des culturels : leur côté gauche

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

est mis en gras. Quant au Lingea, il subdivise ses encadrés en trois catégories : le symbole ≈ accompagne les encarts portant sur des mots français de sens voisin, le symbole ≠ marque les encarts qui renseignent sur des mots semblables, mais de sens différents, et un « i » identifie les encarts précisant le sens de l'entrée et mettant en garde contre les faux-amis. Néanmoins, des informations syntaxiques se laissent repérer dans chacun de ces groupes.

Ainsi, nous avons dû sélectionner les encadrés syntaxiques nous-même. Dans ce qui suit, nous allons nous concentrer sur les deux groupes qui sont numériquement les plus importants, à savoir sur quatorze encadrés qui développent un article adjectival et quatorze encadrés liés à un article verbal. Au total, notre analyse porte sur vingt-huit encadrés, rédigés en polonais, dont sept provenant du LAN, quatre du Pons et dix-sept du Lingea.

3 Information syntaxique présentée dans les encadrés

3.1 Encadrés développant un article adjectival

Deux dictionnaires consacrent un encadré à l'adjectif « ancien ». Dans le Lingea, où l'article « ancien » contient seulement un inventaire des équivalents polonais (1 stary 2 antykwaryczny 3 były), l'encadré avertit l'usager que cet adjectif change de sens en fonction de sa place par rapport au substantif qu'il qualifie : postposé, il correspond aux mots polonais *starożytny* ou *starodawny*, alors qu'en antéposition, il a comme équivalents *były* ou *dawny* (mais trois de ces quatre équivalents sont absents de l'inventaire). Le LAN ouvre son encadré par deux exemples (*M. Louis est un ancien professeur – Pan Louis jest dawnym (byłym) nauczycielem* et *Dans la bibliothèque, il y a beaucoup de livres anciens – W bibliotece jest dużo starych książek*), qui sont suivis d'une explication, ce qui fait penser à une stratégie inductive. Ainsi, on apprend que devant un nom, « ancien » se traduit par *dawny,* et après un nom, par *stary.* Cette information complète l'article, dénué d'exemples d'emploi et entièrement organisé selon un principe sémantique – au moyen des indicateurs donnés en français, son rédacteur distingue trois acceptions de « ancien », à savoir 'de tradition', 'précédent' et 'de l'Antiquité', sans articuler sens et syntaxe. Or, cette dernière solution est également possible ; par exemple, sans recourir à un encadré, le LCF combine dans une glose les deux facteurs de choix de l'équivalent : 2. [avant le nom – qui n'est plus tel] *były.*

Les mêmes ouvrages contiennent un encadré qui porte sur le mot « cher ». Dans celui du Lingea (le texte polonais y est identique à celui de l'encadré « ancien »), il est dit *expressis verbis* que le choix du synonyme interlinguistique dépend de la place de l'adjectif par rapport au nom (« cher » postposé peut être rendu en polonais par *drogi*, *drogocenny*, *kosztowny*, et « cher » antéposé, par *kochany* ou *drogi* ; *drogocenny* est absent de l'article, qui contient toutefois *szanowny*, absent de l'encadré). Dans celui du LAN, deux contextes d'emploi de « cher » sont donnés et exemplifiés : « par rapport aux personnes » (*Cher Michel* […] – *Drogi Michale* […]) et « par rapport aux objets » (*une montre chère – drogi zegarek*, […]). À la différence des précédents, cet encadré n'a pas pour but d'informer à la fois sur l'item français et les conditions de choix de ses équivalents, mais seulement sur le fonctionnement syntaxique de l'adjectif

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

« cher » en français (quelle que soit sa place, il est traduit par *drogi*) ; cette information est donnée de façon implicite, *via* les exemples.

Les encadrés restants figurent dans l'un ou l'autre des deux dictionnaires. Ainsi, le LAN fait suivre son article « neuf » d'un encadré intitulé « neuf ou nouveau ? ». On y trouve deux phrases françaises, « Notre voisin s'est acheté une nouvelle voiture » et « Notre voisin s'est acheté une voiture neuve », auxquelles correspond une seule traduction polonaise : *Sąsiad kupił sobie nowy samochód*. Le commentaire métalinguistique porte sur le sens de l'adjectif *nowy* qui signifie, en fonction du contexte, 'autre que le précédent' ou 'qui vient d'être fabriqué' ; de cette façon, indirectement, on informe sur la différence sémantique entre « nouveau » et « neuf ». Toute information sur la place des deux adjectifs par rapport au nom est à déduire des exemples.

En outre, le même encadré fournit (au travers des exemples) une information de nature morphosyntaxique relative à l'emploi des formes « nouveau, nouvel, nouvelle, nouveaux, nouvelles », qu'il serait d'ailleurs plus naturel de placer à proximité de l'article « nouveau », à moins de mettre dans ce dernier un renvoi vers l'encadré (comme l'article se trouve trois pages plus loin, en le consultant, l'usager risque de ne pas remarquer l'encadré qui le complète). L'emploi de la forme supplétive « nouvel » n'y est illustré que par le syntagme « un nouvel homme » alors que la présence obligatoire de cet allomorphe devant un nom à initiale vocalique (par ex. « nouvel ordre, instituteur, enseignant, ami ») n'est pas exemplifiée. Le phénomène signalé dans l'encadré est pertinent pour un polonophone, mais faute d'autres exemples et/ou d'explication, l'apprenant débutant risque de ne pas saisir toute l'aire d'emploi de « nouvel ». Dans l'encadré « beau » du même dictionnaire, il est dit que cet adjectif est irrégulier, mais ici aussi, le seul contexte d'emploi de « bel » (bel homme) illustre sa présence devant un mot commençant par un « h » muet.

La pratique du LAN est à comparer avec celle du Lingea, qui nous paraît plus efficace. C'est ainsi que l'article « mou, molle » de cet ouvrage est complété par un encadré renfermant un commentaire métalinguistique en polonais dont le sens est le suivant : « Attention à la façon d'écrire l'adjectif *mou* au masculin. Devant un substantif qui commence par une voyelle ou un *h* muet, il prend la forme *mol* ». Ce cas de figure est illustré par la phrase « Puis, je suis tombé dans un mol assoupissement ». Une explication semblable apparaît dans l'encadré de l'adjectif « vieux » où deux syntagmes sont donnés en exemple, qui illustrent bien la distribution de l'allomorphe « vieil » : « vieil homme, vieil ours ».

D'autres encadrés du Lingea soulèvent le problème déjà évoqué du sens d'un adjectif, lié à sa place par rapport au nom. Les explications qu'ils contiennent sont rédigées d'après le même moule que celles des encadrés « ancien » et « cher ». Dans l'encadré « brave », il est précisé que les équivalents *odważny* et *dzielny*, les seuls à être cités dans le corps de l'article « brave », sont aptes à rendre le sens de « brave » lorsqu'il est postposé au nom ; dans le cas contraire, exemplifié par la phrase « Staline a fait tuer autant de braves gens que l'autre fou d'Hitler », il faut le traduire par *dobry*, voire *uczciwy*. De même, on apprend de l'encadré « certain », qu'en postposition, ce mot se traduit par *pewny*, *oczywisty*, comme dans le syntagme « un fait certain », alors qu'en antéposition (ce cas de figure est illustré dans la phrase « La fermeture de certaines

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

routes de la capitale provoque des bouchons »), il correspond à *pewien*, *jakiś*, *niektóry* . Cette dernière forme s'utilise presqu'exclusivement au pluriel (*cf.* certaines personnes – *niektórzy ludzie*), ce qui explique peut-être son absence parmi les équivalents cités dans l'article « certain ». Pareillement, l'encadré du mot « pauvre » distingue ses deux emplois : postposé au nom, il peut être rendu par *biedny*, *ubogi*, et antéposé (emploi exemplifié par la phrase « Le pauvre Michel, ça va faire 20 ans que la malchance lui sourit ! »), il aura pour équivalents *biedny*, *nieszczęśliwy* ; seul l'encadré informe que *biedny* peut être utilisé dans la traduction quelle que soit la place, et donc le sens, de « pauvre ». L'encadré consacré à l'adjectif « propre » est un peu plus développé dans la mesure où, après avoir précisé la règle du choix du synonyme interlinguistique (*czysty* lorsque « propre » est postposé au nom et *własny* dans le cas contraire, illustré par l'équivalence « ma propre mère = *moja własna matka* »), l'usager du dictionnaire se voit averti que dans certaines constructions stabilisées, le sens de « propre » peu varier indépendamment de sa position, ce cas étant exemplifié par « nom propre = *nazwa własna* ». Sur ce fond se distingue l'encadré de l'adjectif « maigre » dans lequel figure une explication plus générale sur la place de l'adjectif en français : « Les adjectifs français suivent d'habitude le nom qu'ils qualifient. L'emploi d'un adjectif devant un nom indique un sens figuré ou intensifié ». Dans les exemples proposés : « une fille maigre – *chuda dziewczyna*, de maigres ressources – *ograniczone źródła* et de maigres résultats – *słabe wyniki* », nous voyons en effet que « maigre » antéposé prend un sens figuré, 'de peu d'importance, minime' ; à noter que les correspondants *ograniczony* et *słaby* sont absents de l'article « maigre ».

Enfin, l'encadré « envieux, enviable » du Lingea contient non seulement une explication sur la différence sémantique entre les deux mots, mais aussi une information sur la rection prépositionnelle de « envieux ». Il y est dit que cet adjectif s'emploie avec la préposition « de » qui introduit l'objet de la jalousie, ce qui est exemplifié par : « Il est envieux de son frère » et « Ils peuvent être envieux de notre succès ». Notons ici qu'à l'article « jaloux », l'information syntaxique fait défaut ; on n'y trouve que les équivalents *zazdrosny* et *zawistny*. Qui plus est, dans la partie polonais-français du Lingea, sous *zazdrosny* (premier correspondant proposé pour « envieux » et « jaloux ») figure l'équivalent « jaloux », mais l'ouvrage reste muet sur sa syntaxe alors que mentionner l'emploi transitif serait utile à un polonophone, comme par exemple : *zazdrosny* (o) jaloux (de), envieux (de).

3.2 Encadrés développant un article verbal

Dans l'encadré du mot « aimer » (LAN), la note précise qu'après ce verbe, on utilise l'article défini (le, la, l', les), ce qui est illustré par la phrase « Brigitte aime la musique classique ». Cette explication, qui pourrait conduire un polonophone à ne jamais faire précéder d'un article indéfini le COD de « aimer », nous laisse perplexe, car on peut très bien dire, par exemple, « Brigitte aime un homme marié » (dans une optique traditionnelle, il s'agit de la différence entre la valeur particularisante de l'article indéfini et la valeur générique de l'article défini).

L'encadré « commencer » du même ouvrage, focalisé pour l'essentiel sur un problème d'orthographe et de prononciation (présence de la cédille dans certaines formes du paradigme), s'ouvre par un rappel de deux modèles syntaxiques réalisés par ce verbe :

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

commencer à (+ inf) *zacząć coś robić*, commencer par faire quelque chose *zacząć od robienia czegoś*. Cette information est à 100 % redondante par rapport à l'article, où on signale de surcroît la possibilité d'employer « de » : commencer à / de (+ inf). Or, c'est justement le choix entre « commencer à » et « commencer de » qui constitue une véritable difficulté pour un polonophone.

Le dernier encadré verbal du LAN est consacré au mot « dire ». Après avoir rappelé quelques formes conjuguées (elles figurent également dans le tableau de conjugaison donné en annexe), l'auteur de cet encadré explicite la règle du choix du mode après la construction « dire que » : indicatif s'il s'agit de donner des informations, subjonctif dans un contexte où il est question d'une demande ou d'un ordre ; les deux acceptions sont exemplifiées. Cette explication est pertinente, toutefois il s'agit là d'une règle plus générale relative au choix du mode dans la subordonnée complétive (valeur déclarative vs injonctive).

L'encadré du mot « attendre » (Pons) apprend à l'usager que contrairement à son équivalent polonais, ce verbe n'exige pas l'emploi de la préposition *na*. Cette explication est fort maladroite : « attendre », mot français, ne peut pas se combiner avec *na*, mot polonais. Il faut comprendre qu'à la différence du verbe polonais *czekać*, qui est transitif indirect et qui régit *na* (*czekać na*), « attendre » se construit directement avec son complément. Ce contraste, qui mérite d'être souligné, est exemplifié par la phrase « J'attends les soldes pour faire mes achats » et sa traduction *Czekam z zakupami na rozpoczęcie wyprzedaży*. Remarquons en passant que dans la phrase polonaise, la préposition *na* est séparée du verbe par le syntagme *z zakupami* ; il serait peut-être préférable de choisir pour exemple une phrase sans expansion, comme « J'attends Marc » (*Czekam na Marka*) ou « J'attends le beau temps » (*Czekam na pogodę*).

Le Pons consacre également un encadré à l'emploi de « habiter » suivi d'un nom de ville, où on découvre l'existence de deux constructions, avec la préposition « à » et sans préposition. Elles sont illustrées par les phrases « Christian habite Paris. Christian habite à Paris », considérées comme sémantiquement identiques. Ce contenu est pertinent étant donné qu'en polonais, la construction directe n'est pas possible (*cf. Christian mieszka w Paryżu*).

Un autre verbe qui fait l'objet d'un encadré est « jouer ». L'explication porte sur sa syntaxe prépositionnelle, et plus précisément, sur le choix entre « de » et « à », conditionné par le sens du complément (respectivement instrument de musique et jeu sportif). Cette règle, certes simplifiée (*cf.* « Jouez-nous ce morceau à la guitare » ou bien « Tu nous joues quelque chose sur ta guitare ? »), est suffisante dans un petit dictionnaire, qui ne s'adresse pas à un public avancé.

Le quatrième encadré verbal du Pons porte sur la construction « parler » + nom d'une langue. Il y est précisé qu'en voulant communiquer que l'on connaît une langue, on donne son nom immédiatement après le verbe sans employer l'article (le polonais utilise dans ce cas des locutions adverbiales fonctionnant comme des compléments de manière) alors qu'en décrivant d'autres situations liées à une langue, tel son apprentissage, il faut employer l'article défini, comme dans l'exemple « Sophie parle anglais et elle apprend le français » (*Sophie mówi po angielsku i uczy się francuskiego*). Encore

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

une fois, la règle est simplifiée, étant donné que « Sophie parle l'anglais » est également acceptable ; en réalité, quand on parle de la maîtrise d'une langue, on supprime très souvent l'article défini après « parler », qui n'est pas obligatoire.

Le Lingea contient sept encadrés verbaux dans lesquels l'aspect syntaxique est évoqué. De celui du verbe « cuire », l'usager apprendra, entre autres, que le choix de l'équivalent polonais dépend de l'emploi transitif ou intransitif de « cuire » : suivi d'un COD, ce verbe, de même que la construction factitive « faire cuire » (exemplifiée par « Faire cuire les pommes de terre »), sera traduit par *gotować* ou *piec* alors que dans son acception intransitive (illustrée par « Pendant que le sirop de sucre cuit… »), « cuire » doit être rendu en polonais par le verbe réfléchi *gotować się*. Ces informations complètent l'article « cuire » dans lequel sont tout simplement donnés deux équivalents, *gotować* et *piec*. Bien entendu, rien n'empêche d'incorporer ces précisions à l'article, en le subdivisant en rubriques distinguées selon un critère syntaxique : cuire 1. vt *gotować, piec* 2. vi *gotować się, piec się*. En outre, l'explication fournie permet d'observer que la traduction polonaise neutralise l'opposition entre « cuire » et « faire cuire ». En inversant la perspective, il serait pertinent d'expliquer à un polonophone quand il doit traduire *gotować* par « cuire » ou par « faire cuire ».

L'encadré « divorcer » fait suite à l'article dont voici le contenu : divorcer de/avec qqun *rozwodzić się z kimś*. Dans l'encadré, l'usager est averti que le verbe français « divorcer » n'est pas pronominal, contrairement à son équivalent *rozwieść się*. Il est ensuite précisé qu'il sélectionne la préposition « avec » ou « de » ; remarquons que dans l'article, elles sont données dans l'ordre inverse, ce qui, théoriquement, pourrait refléter leur fréquence respective. Seule la construction avec la préposition « avec » est exemplifiée (« Dois-je divorcer avec ma femme ou me résigner avec chagrin au cœur ? »). Or, les prépositions « avec » et « de » sont entièrement équivalentes. Dans une optique contrastive, on devrait insister davantage sur la possibilité d'utiliser « de » après « divorcer ».

Dans l'encadré « marier, épouser », on insiste notamment sur deux constructions de « marier », pronominale (se marier, qui se traduit par *pobrać się*) et transitive directe ; « marier qqun » se traduira par *ożenić* ou *wydać za mąż*. Les deux acceptions de « marier » y sont exemplifiées.

L'encadré « faire » complète l'article de ce verbe en expliquant que suivi d'un infinitif, il peut remplir une fonction d'auxiliaire dans des constructions à valeur causative, qui se traduisent en polonais de différentes manières (deux exemples sont proposés).

L'encadré « passer » s'ouvre par la remarque que certains verbes français peuvent se combiner avec différentes prépositions qui peuvent influer sur leur sens. Cinq constructions du verbe « passer », suivies de leur traduction polonaise, sont citées pour exemple : passer à côté de qqch = *przejść obok czegoś*, passer à travers qqch = *przejść przez coś*, passer en qqch = *przejść w coś* ou *zmienić się w coś* , passer pour qqn = *uchodzić za kogoś*, passer sur qqch = *pominąć coś*. Ce contenu complète l'article à 100 %.

Le verbe « piquer » sert de prétexte à l'introduction d'un encadré abordant un contraste franco-polonais lié à la voix. Ainsi, son rédacteur affirme qu'en français, on emploie

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

très souvent la forme pronominale du verbe ou la voix passive là où en polonais on utilise un verbe à la voix active ; le phénomène est illustré par deux traductions de la phrase polonaise *Ugryzł ją komar* (encore une fois, dans la partie français-polonais du dictionnaire, on parle de la traduction du polonais vers le français) : « Elle a été piquée par un moustique » et « Elle s'est fait piquer par un moustique ». Grâce à ce dernier exemple, un usager connaissant déjà le français comprendra qu'en réalité, il ne s'agit pas de la forme pronominale du verbe de la phrase (en l'occurrence, du verbe « piquer »), mais de l'adjonction de l'auxiliaire de passivation « se faire ». Bien entendu, la construction pronominale passive mérite un encadré, mais il serait plus naturel de l'associer à l'article « faire ». Par ailleurs, on peut se demander pourquoi la phrase polonaise devrait être traduite en français seulement de ces deux manières : le choix de la voix active (*cf.* Un moustique l'a piquée) semble, lui aussi, acceptable.

Dans l'encadré « voir », il est dit que dans certaines constructions, ce verbe peut fonctionner en tant qu'auxiliaire, perdant alors son sens littéral. Premièrement, suivi d'un autre verbe (ajoutons : à l'infinitif), un participe passé ou un adjectif, « voir » exprimerait un souhait, comme dans la phrase : Il veut la voir réussir – *Chce, żeby odniosła sukces*. Cet exemple n'est toutefois pas convaincant, car c'est avant tout le verbe « vouloir » qui exprime le souhait. Quant à la construction « voir » + COD + inf, un cas non prototypique (le verbe « voir » n'est pas tensé mais à l'infinitif) de l'infinitive de compte rendu de perception, elle est difficile à décrire dans un petit dictionnaire pour des raisons d'espace. Deuxièmement, le Lingea informe que le verbe pronominal « se voir » est utilisé dans la formation de la voix passive, ce qui est illustré par un exemple ; évidemment, il s'agit d'une construction ou périphrase verbale de sens passif.

4 Conclusion

Dans l'ensemble, les encadrés, et *a fortiori* les encadrés métalinguistiques, sont peu fréquents dans les dictionnaires français-polonais. Les rédacteurs et éditeurs des bilingues qui en proposent, mentionnent régulièrement leur présence, considérée comme un atout supplémentaire de ces ouvrages. Toutefois, les informations sur leur contenu présentes dans le paratexte sont très générales ; en gros, ce sont des constructions ou des mots français supposés problématiques pour l'apprenant polonophone qui font l'objet de notes explicatives. Et rien d'étonnant donc que ces dernières soient toutes rédigées en polonais.

Quant aux encadrés qui développent un article adjectival, deux questions relatives à la syntaxe y sont abordées. Le plus souvent, il s'agit de la position de l'adjectif par rapport au nom. Ce choix thématique est entièrement justifié étant donné l'existence d'un contraste entre le français, où l'adjectif suit généralement le nom qu'il détermine, et le polonais, où l'adjectif est généralement antéposé ; pour utiliser la terminologie de Tesnière, le français appartient aux langues centrifuges mitigées alors que le polonais est une langue centripète mitigée. Ainsi, une dizaine d'encadrés, surtout observés dans le Lingea, se focalisent sur un adjectif à place variable ; on y démontre que sa position dans le syntagme influe sur son sens et, partant, sur le choix de l'équivalent polonais. De plus, quatre encadrés traitent d'un phénomène morphosyntaxique : les conditions

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734

d'emploi de l'allomorphe terminé en -l des adjectifs « nouveau, beau, mou, vieux ». Curieusement, le LAN se limite à signaler « nouvel » et « bel », le Lingea se concentre sur « mol » et « vieil », et aucun ouvrage ne mentionne dans ce contexte « fol » ; il semble donc que le choix de ces formes ait été aléatoire. Néanmoins, globalement, le problème abordé est pertinent dans le contexte de l'apprentissage du FLE. Enfin, un seul encadré informe sur la rection prépositionnelle d'un adjectif. Cette information, donnée à titre exceptionnel dans un encart, devrait être présentée dans l'article.

Concernant les encadrés attachés à un article verbal, on y souligne des contrastes entre les schémas syntaxiques des verbes français et leurs équivalents polonais (par ex. verbe transitif direct vs indirect, verbe intransitif vs verbe pronominal), on présente leur rection prépositionnelle ou des constructions syntaxiques particulières (par ex. « faire » + inf. ou « se faire » + inf.). Toutes ces informations sont utiles aux usagers des dictionnaires examinés.

Au total, nous n'avons repéré qu'un seul encadré non pertinent, et un autre entièrement redondant par rapport à l'article qu'il illustre. Toutefois, nous sommes d'avis que les lexicographes pourraient mieux harmoniser le contenu des encadrés avec celui des articles, notamment en matière d'équivalents proposés. En outre, nous avons constaté que l'association de l'encadré au mot vedette est parfois surprenante : par exemple, comment deviner qu'une explication sur l'auxiliaire de passivation « se faire » se cache dans l'encadré du mot « piquer » ? Mais plus fondamentalement, les encadrés ne sont présents que dans la partie français-polonais des dictionnaires, utilisée par les polonophones à des fins de décodage, alors qu'ils contiennent aussi des informations très utiles à l'encodage. À défaut de présenter une liste des encadrés, il serait peut-être justifié, dans la partie polonais-français de ces dictionnaires, de placer un renvoi à la partie français-polonais où il se peut que l'équivalent recherché soit décrit dans un encadré.

Bibliographie

GAK, Vladimir G. (2000), « Présentation de la grammaire dans un dictionnaire bilingue », *in* Szende, Thomas (dir.), *Approches contrastives en lexicographie bilingue*, Paris, Honoré Champion, p. 5-12.

GRABOWSKA, Monika (2016), « Les dictionnaires dans l'apprentissage du FLE en Pologne : état des lieux », *Romanica Wratislaviensia*, n° LXIII, p. 53-67.

LEMMENS, Marcel (1996), « La grammaire dans les dictionnaires bilingues », *in* Béjoint, Henri, Thoiron, Philippe (dir.), *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 71-102.

NIKLAS-SALMINEN, Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris, Armand Colin.

PIOTROWSKI, Tadeusz (1994), *Z zagadnień leksykografii*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN.

TALLARICO, Giovanni (2018), « Le dictionnaire bilingue d'apprentissage : grammaire et directionnalité », *Études de linguistique appliquée*, n° 189, p. 101-116.

Published in : OUVRARD, Louise ; AKBORISOVA DA-SILVA, Elena (dir.), *Relations syntagmatiques. Diversité d' expression, pratiques d' enseignement*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813004734, doi : 10.17184/eac.9782813004734